

## COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU LUNDI 4 JUILLET 2022

Mme Faccenda ouvre la séance à 18H08.

- Sont présents 16 membres sur 30 . (Cf. annexe 1)
- Sont excusés : M.Textier, M.Bosser, M.Vantis, représentants parents d'élèves, Mme Sola Agent Comptable, Mme Bled, Mme Noret représentantes des personnels d'enseignement et d'éducation, , Mme Bonnard Le Floch, Représentante du Conseil Départemental, les représentants élèves, les représentants élèves.

Le quorum étant atteint Mme la Principale déclare que la séance peut débuter.

Mme Faccenda propose la candidature de M.Olivier, membre de droit en tant que secrétaire de séance.

VOTE		
Pour : 16	Contre :	Abstention :

Mme Faccenda procède à l'examen et au vote du compte-rendu du Conseil d'Administration du 30 mai 2022 :

VOTE		
Pour : 16	Contre :	Abstention :

Madame FACCENDA présente l'ordre du jour modifié du Conseil d'Administration (cf.annexe 2) :

- Ajout Point I-5 : projets 2022-2023

VOTE		
Pour :16	Contre : 0	Abstention : 0

*18h15 Arrivée de M. TRABELZI*

### POINT I- Vie pédagogique et Vie Scolaire

#### 1. Rentrée 2022 : Dotation Globale Horaire -Indemnités pour Missions Particulières

a) -répartition des moyens :

Mme Faccenda expose la répartition de la Dotation Globale Horaire également présentée lors des conseils d'enseignement. (Cf. Annexe 3).

Cette répartition est basée sur **15 divisions**. Mme Faccenda remercie les services de la Direction Académique pour leur accompagnement et leur disponibilité dans le cadre des ajustements effectués tout au long de la campagne de répartition des moyens et dans le cadre de la préparation de rentrée. Madame Faccenda remercie Madame la Directrice Académique pour le maintien des moyens sur le niveau 6<sup>ème</sup> pour la

deuxième année consécutive.

### Pour l'année scolaire 2022/2023 sont prévus 330 élèves

- Niveau 6ème : 58 élèves + 16 en Segpa 76 élèves soit 4 classes de 6ème (effectifs : 18 à 20).

Madame Faccenda précise que 64 élèves étaient affectés par Madame la Directrice Académique. 1 élève a déménagé et a ainsi changé de secteur. Les autres élèves ont au final procédé à leur inscription en établissement privé.

Madame Faccenda précise que sur 2 écoles de secteur : l'école Lesven Jacquard nous envoie 18 élèves sur 22, l'école de Kerbernard uniquement 3 élèves sur 20 ( dont 1 en Segpa). 5 vont vers l'Iroise pour l'apprentissage du Portugais en 5ème, 12 vont vers le privé. Les effectifs arrivants de cette école sont en baisse régulière depuis 2017, les familles semblent trouver plus proches les collèges de l'Iroise et de Charles de Foucault et le chemin plus sécurisé pour leurs enfants.

Il sera nécessaire de multiplier les actions vers cette école très tôt dans l'année notamment avec les CHAD en lien au projet « Entre en danse » par exemple ou s'appuyant sur le Dispositif DEMOS dans lequel l'école est inscrite.

Le recrutement en CHAM est bon avec 24 élèves admis. Par contre, aucun recrutement en CHAD. Cette tendance est générale sur le secteur brestois. Il sera nécessaire de trouver des solutions pour présenter largement cette section l'année prochaine pour recruter des élèves pour l'entrée en sixième et en cinquième.

Le Conseil Ecoles Collège réuni le jeudi 16 juin a permis d'échanger sur cette problématique.

- Niveau 5ème : 59 élèves + 16 en Segpa 75 soit 2 classes (effectifs 29-30)

2 élèves déménagent et deux élèves rentrent en Segpa (ils étaient sur liste d'attente) Une au collège (elle était déjà en inclusion cette année en français et mathématiques, l'autre à la Segpa du collège Camille Vallaux du Relecq-Kerhuon.

- Niveau 4ème : 72 élèves + 16 en Segpa 88 soit 3 classes (effectifs 24)
- Niveau 3ème : 77 élèves + 16 en Segpa 93 soit 4 classes (effectifs 25 à 26)

Sur 9 demandes, 3 élèves quittent le collège vers la 3<sup>ème</sup> pré-pro du LP Vauban et 3 vers la 3ème pré-pro du LP Dupuy de Lôme. C'est plutôt un bon résultat compte tenu des places disponibles, il y avait 150 dossiers de demande pour 48 places.

Mme Faccenda précise les points suivants concernant la ventilation des moyens effectuée dans la continuité des axes pédagogiques de l'établissement :

- En anglais : annulation du BMP 3H- Le BMP est prévu par les services de la Direction Académique pour un PSTG Anglais 18h.
- En français : Transformation d'un BMP 4,5H en BMP 4H.
- En mathématiques : stagiaire alternant 6h sur le BMP 6H.

17,5 HSA ont été positionnées, restent 8,7 HSA. Lors des conseils d'enseignement par matière, les enseignants ont fait des propositions pour leur utilisation qui seront étudiées par Mme Faccenda.

Mme Faccenda précise que pour l'année 2022/2023, elle maintiendra :

- La structure en place
- Les allègements CHAM/CHAD validés lors du Conseil d'Administration du mois de juin 2021.

Mme Faccenda propose au vote la répartition des moyens pour la rentrée 2022 /2023 :

VOTE		
Pour : 17	Contre :	Abstention :

#### b) Indemnités pour Missions Particulières :

L'établissement est doté de 3 **Indemnités pour Missions Particulières**, indemnités permettant de répondre à des besoins spécifiques hors face-à-face pédagogique. L'attribution d'IMP concerne les enseignants ainsi que le Conseiller Principal d'Éducation.

Mme Faccenda propose la répartition des Indemnités pour Missions Particulières suivantes :

- 1 IMP Coordination EPS
- 1 IMP Coordination CHAD
- 1 IMP Coordination CHAM

Seront attribués hors enveloppe DGH :

- 1 IMP RRUPN
- 1 IMP coordination Dispositif Devoirs Faits.

Mme Faccenda propose au vote la répartition des Indemnités pour Missions Particulières 2022-2023 :

VOTE		
Pour : 17	Contre : 0	Abstention :0

#### 2-Projet Académique-Nouveau Projet Établissement

Mme Faccenda présente le Projet d'Établissement émanant de plusieurs consultations et échanges avec les enseignants, les parents d'élèves, les élèves, les agents et les AED et s'appuyant sur le projet académique et après étude du diagnostic de l'auto-évaluation qui s'est déroulée au premier trimestre de cette année scolaire.

Le titre du projet d'établissement a été repris dans le projet Académique : « GENERALISER TOUTES LES EXCELLENCES »

Trois axes principaux ont été choisis pour construire ce projet dans le but d'améliorer les performances de l'établissement :

- La mise en œuvre de **parcours de réussite** pour la réussite de tous et de chacun.
- L'**ouverture** du collège sur son environnement, l'ouverture territoriale et internationale.
- L'**innovation pédagogique**.

Madame Faccenda précise que c'est un projet pour les 5 années à venir et qu'il est évolutif. Elle détaille quelques points envisagés par les professeurs pour atteindre les objectifs notamment autour du bien être des élèves et des personnels au collège en développant le parcours santé et sur l'ouverture internationale avec des projets autour des langues et la communication et le lien avec les familles. Madame Faccenda précise qu'une fracture numérique existe et que des actions en direction des familles sur son utilisation seront menées.

M. Pichon intervient :

BMO a mis en place une action « Internet en habitat social » un accès à internet est fourni à tous les locataires des logements sociaux brestois. Le prix de cet accès est compris dans les charges locatives et un modem « câble » est fourni. La recyclerie brestoise « Un peu d'R » propose des ordinateurs reconditionnés pour un budget de de 50€ à 70€.

Environ 1 foyer sur 6 utilise ce service actuellement, cette action devra être complétée par des actions de

formation dans les quartiers.

Il précise qu'il fera parvenir des flyers d'information au collège à la rentrée.

Mme Faccenda propose au vote le projet d'établissement :

VOTE		
Pour : 17	Contre : 0	Abstention : 0

### 3- Règlement Intérieur

Mme Faccenda indique aux membres du Conseil que le Règlement Intérieur voté lors de la séance du 30 mai 2022 a été validé par les services de la Direction Académique.

Pour donner suite aux observations transmises par ces services, les modifications suivantes seront apportées :

- la loi d'orientation sur l'éducation du 10 juillet 1989 a été abrogée par l'ordonnance n°2000-549 du 15 juillet 2000 (article 7) ;
- le décret 85-924 du 30 août 1985 est entièrement abrogé depuis le 21 mai 2009 ;
- la circulaire n°2004-176 du 19 octobre 2004 a actualisé les dispositions contenues dans la circulaire n°2000-105 du 11 juillet 2000. Elle a été abrogée par la circulaire n° 2011-111 du 1er août 2011, qui a été elle-même été abrogée par la circulaire n-2014-059 du 27 mai 2014 ;
- concernant l'exclusion ponctuelle de cours (page 11), le bulletin officiel n°8 du 13 juillet 2000 mentionné renvoie au décret n°2000-620 du 7 juillet 2020 qui modifie le décret n°85-924 du 30 août 1985 : celui-ci est entièrement abrogé depuis le 21 mai 2009.

Les références réglementaires à invoquer dans le cadre du règlement intérieur sont d'une part le code de l'Éducation, d'autre part les textes se rapportant au règlement intérieur notamment :

- la circulaire n°2011-112 du 1er août 2011 intitulée "Le règlement intérieur dans les établissements publics locaux d'enseignement" ;
- la circulaire n°2014-059 du 27 mai 2014 relative à l'application de la règle, mesures de prévention et sanctions. Vade-mecum du MEN "interdiction portable école-collège" (page 6) : "Dans les collèges, la liste des punitions scolaires mentionnée au règlement intérieur devra intégrer la confiscation des téléphones mobiles." Erreurs de frappe : - page 3 : il manque "en" entre "mises" et "garde" ; - page 12 : il faut corriger "assortis" par "assorties" dans la phrase "Les sanctions peuvent être assortis d'un sursis total ou partiel."

Mme Faccenda précise que ce règlement intérieur sera disponible sur pronote et le site du collège.

Il sera travaillé avec les élèves le vendredi après-midi de la rentrée ainsi que la charte de civilité et l'utilisation du carnet de correspondance.

### 4. Pass Culture Adage

Depuis janvier 2022, toutes les académies bénéficient du dispositif pass Culture dans ses deux déclinaisons :

- une part individuelle pour les jeunes de 15 à 17 ans ;
- une part collective pour les collégiens et lycéens, à partir de la classe de 4ème, scolarisés dans un EPLE ou un établissement privé sous contrat.

Pour mémoire, la part collective du pass Culture est exclusivement dédiée aux activités d'éducation artistique et culturelle effectuées en groupes et encadrées par nos professeurs. Elle représente 45 millions d'euros supplémentaires sur l'année 2022. **Ces crédits sont portés par le ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse** et transférés à la SAS pass Culture laquelle assure la mise en œuvre de cette politique publique partagée avec le ministère de la culture.

**Plus concrètement, ce sont en moyenne 800 euros par classe et par année scolaire disponibles pour ces activités, soit 25€ par élève de 4ème et de 3ème, 30€ par élève de 2nde et de CAP, 20€ par élève de 1ère et de terminale.**

Le pass Culture est destiné à financer spectacles, concerts, ateliers, rencontres, conférences, expositions,

visites, projections etc. Il concerne les domaines du patrimoine, du spectacle vivant, du cinéma, des métiers d'art, de la gastronomie, des arts visuels et numériques, de la culture scientifique technique et industrielle, du livre et du mémoriel.

La priorité est de cibler plus particulièrement les classes et élèves sans projet EAC. Pour y parvenir, la réalisation du diagnostic s'appuie sur le recensement, par vos équipes, des enseignements, projets, actions et événements culturels menés cette année dans votre établissement via **l'application ADAGE dans l'onglet « Recensement »**.

Le montant de l'enveloppe pour l'an prochain est de 4800€, il faudra étudier le fléchage de cette somme. Madame Faccenda précise que les frais de transport ne peuvent en aucun cas être pris en charge par le pass culture.

### 5- projets 2022/2023

Mme Faccenda et M.Olivier présentent brièvement les projets en construction et déjà en réflexion pour l'année 2022/2023 :

- Projet collège au cinéma pour les élèves de 6<sup>ème</sup>.
- Projet ateliers philo 6ème et 3<sup>ème</sup>.
- Atelier théâtre / relation parents ado 6<sup>ème</sup>.
- Cycle kayak 4ème.
- théâtre d'improvisation 4ème 3<sup>ème</sup>.
- Reprise des ateliers du midi.
- Grand Prix des Compositeurs Lycéens.
- Le Petit Chroniqueur d'Anna Marly.
- Exposition Ernest Pignon EPI Français Arts Plastiques.
- Projet Mémoriel de Brest.
- Eco-Délégués.
- École Promotrice de Santé.
- Equithérapie en début d'année pour cohésion du groupe 5ème Segpa
- 4ème Segpa projet Voile + navigation sur un vieux gréement.
- 4ème/3ème Segpa projet avec la bibliothèque de Ponthanezen pour s'entraîner à lire à des jeunes enfants puis aller lire des albums à des écoles maternelles extérieures à Brest retour à pied.
- 5ème reconduction du SAMU (en février mars)
- 4ème Segpa expériences scientifiques présentées aux primaires
- 3ème Segpa kayak CKCB avec une sortie près du sillon à Plougastel avec kayak de slalom (besoin d'un car)
- 4ème projet parcours avec MPT de Pen ar Creac'h.
- 3ème Projet rallye citoyen pour comportement en ville. (4 élèves 1 adulte (intervient pour la sécurité et noter le comportement : coopératif savoir être= gagner des points en répondant aux questions et se comportant correctement)
- Rando aux sources de l'Elorn avec la maison de la rivière (dans le cadre du cycle de l'eau en SVT) barrage Sizun + usine de traitement d'eaux usées à Brest.
- 4ème Segpa Voyage à OUESSANT avec 2 nuitées.
- 3ème Segpa Atelier « mieux vivre sa prise de parole » 3 séances de 2 h en janvier/février
- 4ème Segpa : une séance de « séduction : présentation du théâtre d'impro »
- Association OUFIPO; 8 fois 1h30 d'intervention (12h) plus temps de coordination. 2000€, 4ème ou 3ème pour développer l'oral vers une WEB radio
- 4ème PSC1
- 6ème Segpa visite du tram
- 6ème Segpa cycle vélo avec éduc sportifs de la ville
- 4 et 3 Segpa association La Touline (découverte des métiers de la mer)
- AJE avec intervention pour les 3ème comportement en entreprise et oral blanc de 3ème.
- 4ème segpa l'industrie fait son show
- 3 ème Segpa Olympiade des métiers le 2/3/4 février
- Travail de prévention sur les réseaux (CF ligue de l'enseignement)
- Découverte des métiers d'aide à la personne en travaillant avec l'Office des Retraité Brestois et/ou maison de retraite pour travailler.
- Secours populaire.

19h 15 départ de M. Trabelzi (16 votants)

## POINT II- Points financiers

### 1-Crédits globalisés 2022 :

Mme Scaerou, Adjointe Gestionnaire, présente la répartition des crédits pédagogiques alloués (738 euros)

Le CA approuve la répartition des crédits pédagogiques globaux d'un montant de 738 euros de la manière suivante :

- 738 euros pour les carnets de correspondance

VOTE		
Pour : 16	Contre : 0	Abstention :0

### 2-DBM n°5

Mme Scaerou, Adjointe Gestionnaire propose de prendre sur les fonds de roulements la somme de 900€ répartie comme suit :

- 200€ pour les carnets de correspondance
- 700€ pour les droits de reproduction

VOTE		
Pour : 16	Contre : 0	Abstention :0

## 4. Conventions d'Occupation Précaire

Le Conseil d'Administration autorise le Chef d'Établissement à signer des conventions d'occupation précaires pour :

- L'appartement T3 situé au rez de chaussée droite de l'immeuble de logements de l'établissement du 1<sup>er</sup> août 2021 au 31 juillet 2022. Le montant mensuel du loyer fixé par les services fiscaux est de 315.00 euros, plus les charges. Le locataire : Madame Magot, AVS au collègue
- L'appartement F4 situé au 2<sup>ème</sup> étage à droite de l'immeuble de logements de l'établissement du 1<sup>er</sup> août 2021 au 31 juillet 2022. Le montant mensuel du loyer fixé par les services fiscaux est de 388.00 euros, plus les charges. Le locataire : Madame Noret, enseignante au collègue.

Mme Faccenda informe les membres du Conseil d'Administration que l'appartement F4 situé au 1<sup>er</sup> étage à droite de l'immeuble de logements de l'établissement sera occupé par Madame Judith Madec , CPE logée par NAS à la rentrée 2022. M.Le Borgne qui bénéficiait d'une convention d'occupation précaire quitte le logement à compter du 22 juillet 2022

VOTE		
Pour : 16	Contre : 0	Abstention :0

## POINT III- Ressources humaines

### 1- Renouvellement contrats ASEN

Les contrats d'Assistants d'Éducation existants ne sont pas reconduits. Il y a donc l'équivalent de 4ETP à recruter répartis en 2 contrats à 100 %, 2 contrats à 75 % et un contrat à 50 %.

Mme Faccenda indique que Monsieur Lagadec et elle-même sont en cours de recrutements.

1,75 postes sont pourvus à ce jour

Le collège accueillera à la rentrée prochaine 4 AED en contrat de pré-professionnalisation.

Mme Faccenda demande aux membres du Conseil d'Administration de voter le recrutement des postes manquants :

VOTE		
Pour : 16	Contre :	Abstention :

M. Marier précise qu'un jeune, ancien élève de la Segpa, a signé un contrat d'apprentissage avec le département et sera en cuisine à la rentrée prochaine.

Mme Scaerou précise que le collège perd 1/2 poste d'agent à la rentrée, le calcul des postes est notamment dû au nombre de repas servis.

La charge de travail de l'entretien ne change pas pour autant précise M. Floch

### 2- Demande de service civique

Mme Faccenda indique aux membres du Conseil d'Administration que des demandes d'accueil de services civiques pour l'année 2022/2023 sont effectuées.

Le service civique au sein du Ministère de l'Éducation Nationale s'adresse à tous les jeunes de 18 à 25 ans. Il s'agit d'un engagement volontaire de 8 mois environ.

Pour le Collège et en lien avec le Projet d'Établissement seront demandées les missions suivantes :

- Accompagner des projets d'éducation à la citoyenneté
- Contribuer à des actions et projets dans le domaine de l'éducation artistique et culturel et du sport
- Contribuer à des actions et projets d'éducation au développement durable

Les volontaires au service civique sont également amenés à participer au Dispositif « Devoirs Faits » mais n'ont pas vocation à être surveillants.

## Point IV-Travaux et équipements

### 1-point sur les travaux

- **Préau** : janvier 2023

- **Rénovation Segpa et vie scolaire** : les travaux se poursuivent et la livraison des locaux est demandée pour le 31 août 2022.

Le conseil départemental accompagne pour le financement de l'équipement des nouveaux locaux dont la salle d'évolution/danse pour les rideaux les miroirs et les tapis.

La liste du matériel pour l'atelier habitat est en cours de finalisation.

M. Floch demande que soit prévu le changement du mobilier des salles afin qu'il soit plus léger à manipuler. Madame Faccenda indique qu'il faudra à la rentrée regarder avec les agents les catalogues de mobilier afin de faire des choix en fonction de ce qui est proposé et de passer commande avec l'appui du Conseil Départemental dans le cadre du PRAP ;

Mme Pleven précise qu'il existe des tables très légères et dont le plateau se relève pour faciliter le rangement et le déplacement elle en a fait l'expérience dans un autre établissement.

## 2-Capteurs C02

Les Capteurs C02 ont été mis en place au sein du collège. Les relevés par les services du Département ne seront finalement pas faits d'ici la fin de l'année scolaire. Il est demandé à compter de la rentrée de laisser le capteur mobile dans chaque classe durant une semaine entière et que l'établissement remplisse la fiche transmise.

A compter de la rentrée, le CD29 passera effectuer les relevés tous les deux mois environ.

Madame Faccenda souhaite remercier :

- M. Texier, parents d'élève et membre du CA depuis plusieurs années qui n'aura pas d'enfants l'an prochain qui collège et qui quittera donc ses fonctions.
- M. Durand, Mme Gorge et Mme Laplace, professeurs qui ont œuvré depuis plusieurs années au collège et ont obtenu une mutation pour la rentrée prochaine.
- Mme Fave, AESH qui quitte le collège pour rejoindre un PIAL plus proche de son domicile.
- M. Lagadec, CPE qui laissera sa place à la rentrée à Mme Madec
- Mme Scaerou, adjointe gestionnaire qui a obtenu un congé formation pour l'an prochain
- M. Olivier, directeur adjoint chargé de la Segpa depuis 4 ans qui a obtenu sa mutation pour le collège de Kerhallet.

Mme Faccenda remercie les membres du Conseil d'Administration pour leur implication, pour cette année passée ensemble et les invite à se diriger vers le buffet préparé par M. Marier et Mme Quérébel.

Fin du CA à 19h45.

La Présidente du Conseil d'Administration

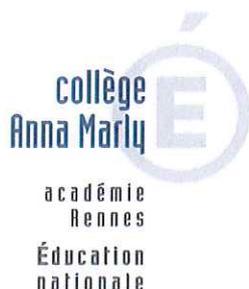


Le Secrétaire de séance

M. OLIVIER

A handwritten signature in blue ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke extending to the right.

Brest, le 28 juin 2022



La Principale

Aux

Membres du Conseil d'Administration

Objet : RÉUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

J'ai l'honneur de vous demander de bien vouloir siéger à la réunion ordinaire du Conseil d'Administration qui se tiendra le :

Lundi 4 juillet 2022 à 18h00

En salle de réunion

Téléphone  
02 98 80 43 93

Télécopie  
02 98 46 71 28

Mél.  
Ce.0291661y  
@ac-rennes.fr

8, rue Jules Lesven  
BP 32049  
29220 Brest  
cedex 2

Site internet  
de l'académie de rennes  
www.ac-rennes.fr

- Approbation du compte rendu du Conseil d'Administration du 30 mai 2022
- Nomination d'un secrétaire de séance

#### Point I – Vie pédagogique et vie scolaire

1. Rentrée 2022 : Dotation Globale Horaire (DGH) - Indemnités pour Missions Particulières (IMP)
2. Projet Académique 2019-2022/Nouveau Projet d'Établissement
3. Règlement Intérieur
4. Pass Culture – Adage
5. Projets 2022-2023

#### Point II – Points financiers

1. Crédits pédagogiques globalisés - année 2022
2. Décision Budgétaire Modificative
3. Conventions d'occupation précaire

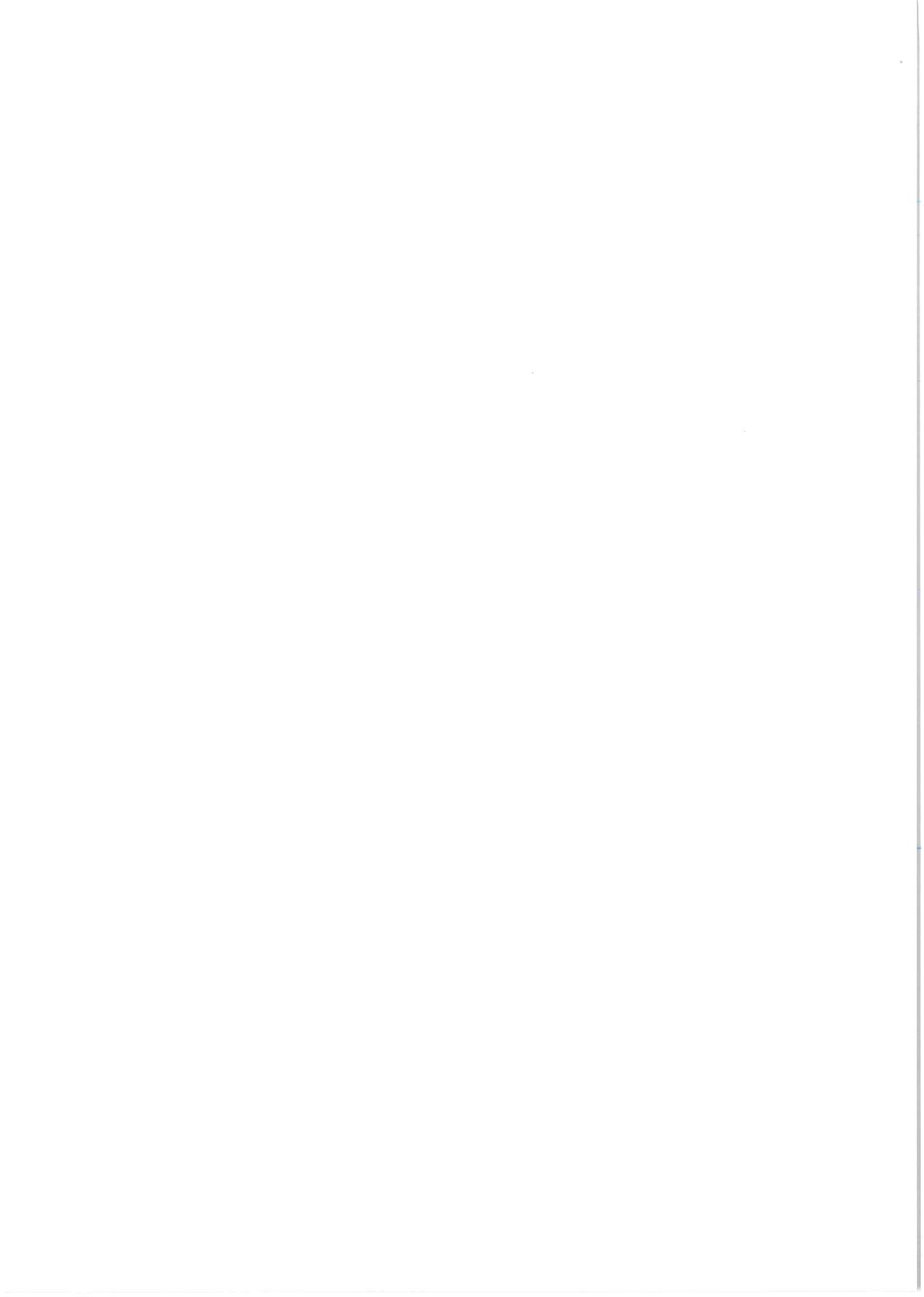
#### Point III – Ressources humaines

1. Contrats ASEN
2. Demande de service civique

#### Point IV- Travaux et équipements.

1. Point sur les travaux.
2. Capteurs CO2

La Principale  
Madame FACCENDA



	Qualité	Nom du titulaire	Suppléant	Emargement
1. Equipe de direction	Principale Adjoint Directeur SEGPA Gestionnaire CPE Agent Comptable	Mme FACCENDA Mr OLIVIER Mme SCAEROU Mr LAGADEC Mme SOLA (excusée)		
2. Représentants de la collectivité territoriale	Département du Finistère  Représentant de la Mairie	Mme BONNARD-LE FLOCH (Exc) Mr TRABELSI Mr PICHON Mr BAZIRE	Mme TARAGNA Mr SCHNEIDER Mr NEDELEC Mme TOURNIER	Exc.  
3. Personnalités qualifiées	Directeur du Conservatoire de Brest  Directeur de la MPT de Pen-Ar-Créac'h	Mr SCHUSTER  Mr BELLOEIL		
4. Personnels élus de l'établissement	Professeurs	Mme WASIUTEK Mme FAVROT Mme BLED (Excusée) Mr PELLEN Mr PICHEREAU Mme PLEVEN Mme NORET (Excusée)	Mr BOULO Mme CORRE Mme MAGOT Ok Mme LELOUP Abs Mme MARCON Mme BILLINGTON Mme LE HULUDUT	
	TOS	Mr LE FLOCH  Mr MARIER		
5. Parents d'élèves et élèves	Parents d'élèves	Mr EL MALKI ALAOUI Mr TEXIER (excusi) Mr VANTIS (excusi) Mme BELLON Mr MULLER Mr LAURENT Mr TOUX	Mme ABED Mr FENECH Mme MONOT Mme LESTEL Mr BOSSER (exc)	
	Elèves	AIT-AMEUR Jasmine ELEZAJ Elsa ALKHAZUROVA Khava	LUCCHESI-PAUGAM Eliot PAVIC Maxime BUCAS Pacôme	



Dotation Globale Horaire : **3 HORS IMP**  
 dont : 449,8 H.P  
 25,2 H.S.A

TABLEAU DE REPARTITION DES MOYENS PAR DISCIPLINE - DGH RENTREE 2021

ATTENTION : NE PAS VENTILER LES IMP DANS LES DISCIPLINES CI-DESSOUS

Disciplines	6ème		5ème		4ème		3ème		TOTAL	ARE statutaires	Segpa	Divers	TOTAL GENERAL	Apport des postes définitifs	SUP	CREA	CSD	CSR	BMP	TOTAL APPORT PREVU		Commentaires (temps partiels, retraites, information CSD, CSR, etc.)		
	DIV.	BESOINS	DIV.	BESOINS	DIV.	BESOINS	DIV.	BESOINS												HP	HSA			
Let. Clas.	1	1,00	1	2,00	2	11,00	1	6,00	20,00				20,00	18,00										
Let.mod.	3	15,00	2	9,00	1	4,50	2	8,00	36,50			0,40	36,90	32,40					4,00				Mme Raquènes : demande de temps partiel (14,4:18)	
Allemand	0	0,00	1	2,50	1	2,50	1	2,50	7,50				7,50											
Anglais	3	12,00	2	6,00	3	9,00	3	9,00	36,00		3,00		39,00	36,00										
Espagnol	0	0,00	2	5,00	2	5,00	3	7,50	17,50			0,50	18,00	18,00										
Aut. Lang.									0,00				0,00											
Hist.Géog.	3	9,00	2	6,00	3	9,00	3	10,50	34,50			1,50	36,00	36,00										
Math	3	13,50	2	7,00	3	10,50	3	10,50	41,50				41,50	33,00					6,00					
Techno	3	4,50	2	3,00	3	4,50	3	4,50	16,50			1,50	18,00	18,00										
Sc.Phys.	3	3,00	2	3,00	3	4,50	3	4,50	15,00			2,00	18,00	18,00										
S.V.T	3	4,50	2	3,00	3	4,50	3	6,00	18,00	1,00			19,00	18,00										
Ed. mus.	3	3,00	2	2,00	3	3,00	3	3,00	11,00	8,00		2,00	21,00	18,00										
Arts plast.	3	3,00	2	2,00	3	3,00	3	3,00	11,00			1,00	12,00	18,00			7,00							
EPS	3	12,00	2	6,00	3	9,00	3	9,00	36,00	15,00		3,00	58,00	56,00									Mme Horellou : 16/20	
ISES	1	22,00	1	26,00	1	23,00	1	15,50	86,50				86,50	84,00										
PLP					1	12,00	1	24,00	36,00				36,00	36,00										
TOTALUX		102,50		82,50		115,00		123,50	423,50	25,00	8,00	10,90	487,40	439,40	0,00	0,00	7,00	7,50	10,00		449,90	17,50		

Apport Heures correspondant aux postes définitifs

**ARE** UNSS, heures de laboratoire SVT - SCIENCES PHYSIQUES.

BMP Moyens provisoires

CREA Créations de poste

CSD Compléments de service donnés à d'autres établissements

CSR Compléments de service reçus d'autres établissements

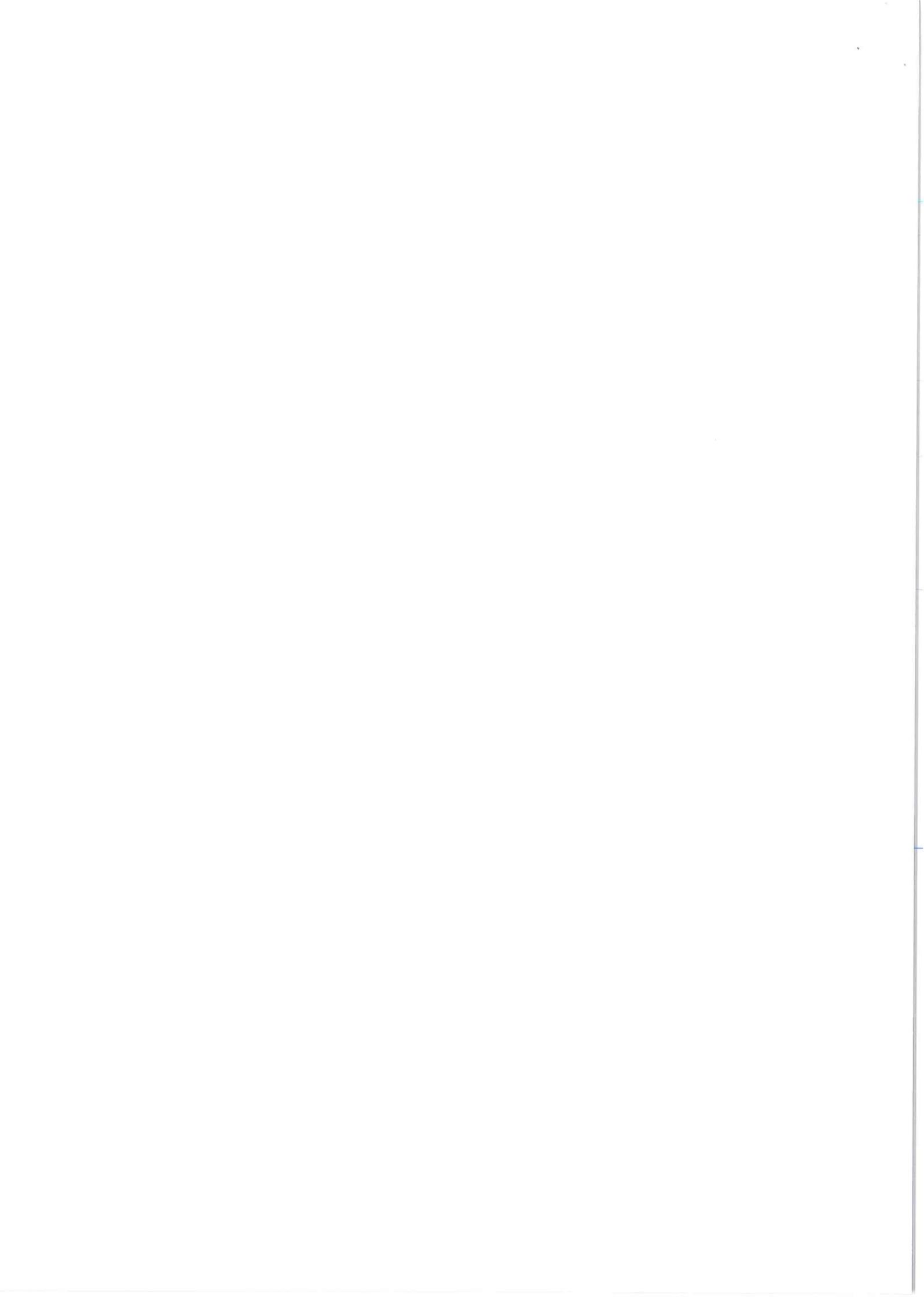
SUP Suppressions de poste

Total HP + HS **487,40**

HS à affecter au Z9999 **8,7**

A retourner pour le vendredi 5 février 2021

TOTAL GENERAL **476,10**



Brest, le 28 juin 2022

La principale

OBJET : Répartition IMP – Rentrée 2022

Téléphone  
02 98 80 43 93

Télécopie  
02 98 46 71 28

Mél.  
Ce.0291661y  
@ac-rennes.fr

8, rue Jules Lesven  
29200 Brest

Site internet  
de l'académie de rennes  
www.ac-rennes.fr

1 IMP : Coordination CHAM

1 IMP : Coordination CHAD

1 IMP : Coordination EPS

La Principale  
  
Madame FACCENDA,



COLLEGE ANNA MARLY BREST

PROJET D'ETABLISSEMENT

2022-2027

***GENERALISER  
TOUTES LES EXCELLENCES***

Le Projet d'établissement du Collège Anna Marly de Brest s'inscrit dans le cadre du projet académique : « **Généraliser toutes les excellences** ».

Les enjeux du nouveau projet d'établissement sont importants pour toute la communauté du collège, consultée dans sa réalisation. Des propositions émanent de rencontres avec les élèves, les professeurs, les personnels de vie scolaire et les agents, les personnels administratifs et les parents.

- Il fixe les objectifs que l'établissement public d'enseignement se donne.
- Il précise les actions mises en place pour réaliser ces objectifs.
- Il définit les cibles à atteindre

---

#### Les axes prioritaires de progrès pour améliorer la performance de l'établissement :

- Développer la cohérence du système éducatif à travers les liaisons inter-cycles (primaire-collège/ collège-lycée).
- Développer l'offre des options.
- Innover en développant les nouvelles technologies et les cultures numériques : tablettes numériques, webcam...
- Maintenir la dynamique : l'ensemble du corps professoral attaché depuis des années à l'établissement, impliqué dans la réalisation du projet d'établissement pourrait se laisser- réflexion et conception du projet d'établissement 2020-2025.
- Renforcer des partenariats extérieurs : ouverture culturelle, artistique, scientifique, sportive et économique.
- Accompagner et suivre l'élève dans ses différents parcours.
- Accompagner les élèves à besoins spécifiques.
- Renforcer la communication tant à l'interne qu'à l'externe
- Développer l'autonomie des élèves.

---

#### La stratégie à mettre en œuvre pour atteindre les objectifs retenus :

- Maintenir les bonnes conditions d'accueil et de suivi,
- S'appuyer sur les instances de l'établissement : Conseil d'Administration, Commission Permanente, Conseil Pédagogique, Conseils d'Enseignements, Comité d'Education à la Santé et à la Citoyenneté, Conseil de Vie Collégienne,
- Elaboration d'un plan de formation des personnels dans le cadre des axes définis par le projet d'établissement renouvelé.

#### Des Constats :

- Un climat **de confiance** au collège grâce à un **suivi régulier des équipes**.
- **Des élèves à remotiver dans le contexte sanitaire actuel.**
- **Une population mixte avec de grandes disparités sociales et de grands écarts dans les parcours de réussite.**
- **Une bonne intégration de la SEGPA** à la dynamique de l'établissement, de nombreux projets communs. **L'inclusion des élèves est cependant à renforcer** car encore trop à la marge.
- **Un double système d'évaluation** : classes sans notes en 6<sup>ème</sup> et en 5<sup>ème</sup>, évaluations chiffrées en 4<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup>.
- **Un découpage trimestriel depuis la rentrée 2021.**

- **Des résultats au Diplôme National du Brevet Série Générale à renforcer** : 89.2% pour les deux dernières années, en augmentation mais cela reste inférieur aux moyennes départementale, académique et nationale.
- **Des résultats au Diplôme National du Brevet Série Professionnelle à maintenir** : 100% de réussite pour la session 2021.
- **Des résultats à la Certification de Formation Générale à maintenir**
- **Les notes moyennes à l'écrit du DNB sont en baisse** sur les 5 dernières années et inférieures aux moyennes départementales et académiques. 62% des élèves ont moins de 10, dont 52,7% ont moins de 8.
- **Un taux d'orientation de la 3<sup>ème</sup> à la 2<sup>de</sup> générale et technologique nettement inférieur à la moyenne départementale et à la moyenne académique** : 51,3% contre 66% pour le Département et 65,4% pour l'académie.
- **Un taux d'orientation de la 3<sup>ème</sup> à la voie professionnelle élevé** : 28,5% contre 18,9% pour le Département et 18,1% pour l'académie.
- **Un taux d'orientation vers l'Apprentissage élevé** : 10% contre 5,1% pour le Département et 4,4% pour l'Académie.
- **Un taux d'accompagnement des 6<sup>èmes</sup> de catégorie socio-professionnelle défavorisée vers la 2<sup>de</sup> générale et technologique à renforcer** : sur les 3<sup>èmes</sup> allant en 2<sup>de</sup> générale et technologique seuls 25% d'entre eux sont issus de CSP défavorisées.
- **Un public à besoins spécifiques** à accompagner.
- **Mais 15% des élèves se retrouvent en difficultés** lors de leur première année au lycée (redoublement et réorientation)
- **Une offre d'options à développer** : section européenne en anglais, russe, breton facultatif...
- **Une ouverture internationale à développer** (échanges avec l'Espagne, l'Allemagne, l'Angleterre : correspondances, web...)
- **Un plan des cultures numériques à mettre en place** : équipements à compléter, définition des usages citoyens du numérique, développement de l'enseignement numérique sur le cycle 4 ...

A partir du diagnostic d'établissement, il existe trois leviers pour améliorer la performance de l'établissement et construire le projet d'établissement sont retenus :

- La mise en œuvre de **parcours de réussite pour la réussite de tous et de chacun** : prendre en compte de manière plus différenciée les élèves et leur parcours, montrant qu'il n'existe pas un mais plusieurs parcours de réussite.
- **L'ouverture du collège** sur son environnement, l'ouverture territoriale et l'ouverture internationale.
- La nouvelle impulsion à donner à **l'innovation pédagogique** osant **expérimenter** de nouveaux dispositifs via notamment **les nouvelles technologies**.

Notre objectif est de permettre à chaque élève :

- **D'acquérir les connaissances et les compétences nécessaires à la construction de son projet d'orientation.**
- **De se construire en citoyen lucide, responsable et autonome, respectueux de lui-même, d'autrui et de son environnement.**
- **De développer sa culture personnelle dans un parcours culturel artistique et sportif tout au long de ces années au collège.**

## SOMMAIRE

### A- Les Parcours de réussite :

- Objectif 1 : le fonctionnement des liaisons école-collège/collège-lycée.
- Objectif 2 : l'hétérogénéité à tous les niveaux.
- Objectif 3 : l'intégration de tous les élèves : responsabilisation et autonomie.

### B- L'Ouverture :

- Objectif 1 : l'ouverture sur son environnement.
- Objectif 2 : l'ouverture à l'internationale.
- Objectif 3 : la communication.

### C- Expérimenter et innover notamment en ce qui concerne les nouvelles technologies et les cultures numériques

- Objectif 1 : innover et expérimenter, faire évoluer les pratiques pour favoriser la réussite de tous les élèves.
- Objectif 2 : développer la culture numérique et former.
- Objectif 3 : collaborer- partager.

## A- Les parcours de réussite :

- Objectif 1 : le fonctionnement des liaisons école-collège/collège-lycée :
  - Levier 1 : les conseils école-collège/collège-lycée/conseils de cycle
    - Actions :
      - Travailler à la construction et à la définition des parcours (Parcours Education Artistique et Culturelle-Parcours Avenir-Parcours Citoyen-Parcours Santé).
      - Développer l'apprentissage de la citoyenneté.
      - Créer des outils pédagogiques et des pratiques partagées entre le 1<sup>er</sup> et le 2<sup>d</sup> degré.
      - Mettre en œuvre des projets pédagogiques et des dispositifs communs.
  - Levier 2 : l'évaluation des acquis des élèves :
    - Actions :
      - Définir des priorités communes (maîtrise de la langue écrite et orale, travail personnel de l'élève...).
      - Renforcer la progressivité des apprentissages sur le cycle 3 et le cycle 4.
      - S'appuyer sur le socle commun de connaissances et de culture : arrêter des méthodes d'acquisition des compétences.
  - Levier 3 : les relations familles-école-collège-lycée
    - Actions :
      - Accueillir des familles durant l'année de CM2.
      - Créer du lien, maintenir un dialogue de qualité avec les familles.  
(Dans le collège avec les « référents classe de 6<sup>ème</sup> », Par des rendez-vous individuels, Par le biais du carnet de liaison, Remise des diplômes de 3<sup>èmes</sup>...).
      - Accueillir des familles durant l'année de 4<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> pour une explication des formations post-3<sup>ème</sup>.
      - Présentation des options proposées dans les écoles primaires et à l'interne du collège.
      - Développer la communication sur la vie de l'établissement et le fonctionnement du collège via le logiciel de suivi de scolarité, le site du collège, la presse, le journal local et les gazettes internes au collège.
      - Développer la participation des familles aux activités du collège ( CA, FSE,échanges...)

- **Objectif 2 : l'hétérogénéité à tous les niveaux :**

- **Actions :**

- La composition des classes.
- La composition des équipes pédagogiques.
- Le développement de l'offre des options.
- La mise en offre d'un programme d'éducation à l'orientation (rencontre avec d'anciens élèves, rencontre avec des professionnels, stage en entreprises,...).

- **Objectif 3 : l'intégration de tous les élèves : responsabilisation et autonomie**

- **Actions :**

- Maintenir la journée d'intégration des élèves de 6<sup>ème</sup>
- Aller Vers le 100% EAC
- Favoriser l'engagement, la responsabilisation et l'autonomie des élèves : rôle dans le FSE, et les différentes instances de l'établissement, participation aux activités de l'Association Sportive et UNSS,...
- Inciter les élèves à participer aux activités proposées lors de la pause méridienne : clubs, ateliers, UNSS, chorale, ...
- Inciter à la participation aux sorties et séjours pédagogiques.
- Développer les actions du Conseil Vie Collégienne.
- Développer les actions des Eco-Délégués.
- Intégrer les élèves à besoins spécifiques : connaître les besoins dès leur arrivée au collège.
- Intégrer et accompagner les élèves allophones.
- Intégrer et accompagner les mineurs isolés.
- Mettre en place une politique commune de gestion des absences des élèves : récupération des cours, tutorat, maintien et récupération des évaluations....
- Mise en place d'un référent « Assistant d'éducation » par niveau.
- Construire une école de la confiance pour le bien-être et l'épanouissement de chaque élève
- Mettre en place des tutorats entre les élèves : 6<sup>ème</sup>/3<sup>ème</sup>
- Développer les actions « égalité filles garçons » en lien avec les référents présents au collège
- Développer l'école promotrice de santé.
- Mettre en œuvre le programme d'Éducation à la Santé et la Citoyenneté de la 6<sup>ème</sup> à la 3<sup>ème</sup>
- Former des citoyens responsables en matière de santé : former au PSC1, former aux gestes qui sauvent, travailler autour des relations affectives...
- Favoriser l'acquisition de la compétence "savoir nager" en fin de cycle 3.
- Réussir l'inclusion au quotidien des élèves de SEGPA.
- Réussir Inclusion des élèves du général: bénéficier de l'expertise de la Segpa pour l'inclusion des élèves à BEP
- Intervenir auprès des décrocheurs ou en risque de décrochage : aide aux devoirs, parcours différencié, repérage en cellule de veille...

- Faire de la séquence d'observation en milieu professionnel un véritable outil au service de l'orientation.
- Respecter autrui dans le cadre du socle commun.

## **B- L'Ouverture**

La stratégie à mettre en œuvre repose sur la poursuite de l'ouverture du collège sur son environnement et sur la poursuite de la politique d'ouverture internationale.

- **Objectif 1 : l'ouverture sur son environnement**

- **Actions :**

- Poursuivre les partenariats existants.
- Favoriser la mise en place de partenariats institutionnels et associatifs (DRAC, BMO, Mairie...).
- Favoriser la participation aux différentes actions soutenues ou proposées par notre institution.
- Poursuivre et élargir les partenariats avec les lieux de culture.
- Renforcer les liens avec le tissu économique, social et culturel.
- Fréquenter : permettre un accès égalitaire et élargi à la culture dans tous ses domaines.
- Pratiquer : Développer la créativité de l'élève et diversifier les moyens d'expression artistique.
- Valoriser le devoir de mémoire en participant notamment aux commémorations du 11 novembre et 8 mai.
- Mise en œuvre d'ateliers artistiques et culturels.
- Poursuivre les sorties pédagogiques, rencontres avec des intervenants extérieurs et résidences d'artistes.

- **Cible :**

- Faire en sorte que chaque niveau bénéficie d'un projet culturel ou artistique
- Faire en sorte que chaque classe bénéficie d'au moins deux sorties ou interventions de personnes extérieures

- **Objectif 2 : l'ouverture à l'international :**

- **Actions :**

- Développer une éducation à une citoyenneté européenne et mondiale : ouverture d'esprit, goût des autres, acquisition des connaissances, des compétences clés et d'une culture commune, ainsi que la capacité à entreprendre collectivement
- Développer des liens avec d'autres pays européens : Espagne-Irlande....
- Développer la connaissance du monde par le biais d'échanges linguistiques et d'appariements avec des établissements

- étrangers.
  - Favoriser la pratique des langues.
  - S'appuyer sur la promotion des programmes d'échanges européens (Comenius, Brigitte Sausey...).
  - Créer un club américano-espagnol
  - Développer les actions interdisciplinaires incluant les langues vivantes (EPI).
  - Valoriser les origines culturelles différentes de nos élèves afin de confronter le plus grand nombre à l'altérité.
- **Cible** : maintenir un séjour pédagogique à l'étranger sur le parcours du collégien
- **Objectif 3 : la communication :**
- Actions :
    - Développer l'usage de l'Espace Numérique de Travail.
    - Poursuivre l'utilisation de l'espace de scolarité du collège (Pronote).
    - S'appuyer sur les bulletins d'information à destination des personnels, des parents et des élèves.
    - Renforcer le travail de concertation.
    - Faire du projet d'établissement un véritable outil de communication.

### **C- Expérimenter et innover notamment en ce qui concerne les nouvelles technologies et les cultures numériques**

La stratégie pour mettre en œuvre cet objectif repose sur une ouverture à des pratiques plus « actives » et participatives.

**Objectif 1 : innover et expérimenter, faire évoluer les pratiques pour favoriser la réussite de tous les élèves.**

- **Actions :**
- Différencier et individualiser.
  - Prendre en compte les troubles des apprentissages et du handicap.
  - Rendre l'élève acteur de ses apprentissages.
  - Expérimenter de nouvelles pratiques (classe inversée, moodle, pearlthrees...).
  - Diversifier et enrichir les pratiques orales, notamment en langue vivante (enregistrement, interview...).
  - Développer les usages pédagogiques des tablettes ;
  - Développer l'utilisation des Tableaux Numériques Interactifs.
  - Créer une web radio.

- **Objectif 2 : développer la culture numérique-former**

- **Levier 1 : les élèves et leurs pratiques**

- **Actions :**

- Favoriser l'autonomie.
- Accompagner les élèves dans les pratiques orales et la création de leur support.
- Avoir un usage responsable : création du Parcours citoyen.
- Préparer au lycée : création du Parcours Avenir.
- Mettre en place une charte de l'utilisation des nouvelles technologies en lien avec le CVC.
- Développer l'éducation aux médias et à l'information (Madmagz).
- Valoriser les productions des élèves (exposition, site internet, le petit Chroniqueur d'Anna Marly,..)

- **Levier 2 : les personnels**

- **Actions :**

- Développer les usages pédagogiques du numérique.
- Mettre en place un plan de formation avec l'appui des Resentice, Canopé, PAF...
- Développer l'utilisation de Moddle.

- **Levier 3 : les familles**

- **Actions :**

- Accompagner et former les familles dans les usages du numérique.

- **Objectif 3 : collaborer- partager**

- **Actions :**

- Favoriser la transdisciplinarité (Enseignement des Pratiques Interdisciplinaires).
- Diversifier les pratiques interactives et collaboratives.
- Valoriser les productions des élèves.

